

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 avril 2019

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1802)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL413

présenté par
Mme Beaudouin-Hubiere

ARTICLE 9

À la fin de l'alinéa 8, supprimer le mot :

« , notamment ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à éviter tout flou juridique autour des conditions justifiant le recrutement d'agents contractuels en raison de « la nature des fonctions » ou des « besoins du service ». Il propose de fait de rendre limitatifs les cas énoncés dans le 2°.